

LES RENCONTRES DE L'ORIV

Mercredi 5 décembre 2012 – 18h15

Strasbourg – Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme
- Alsace (MISHA)

(Salle de la table ronde - 5, allée du Général Rouvillois - Campus de l'Esplanade - <http://www.misha.fr/acces.htm>)

Parcours institutionnels de victimes de discriminations : La discrimination comme fait incertain et le recours aux dispositifs de lutte contre les discriminations

En présence de Ewa BOGALSKA-MARTIN, Sociologue (Université Pierre-Mendès-France, Grenoble), et Aline PREVERT, Politiste (Sciences Po Grenoble).
Toutes deux Chercheuses au Laboratoire PACTE-CNRS (Grenoble)

Malgré la construction d'un cadre juridique contraignant et d'un dispositif institutionnel de traitement des situations signalées, la notion de discriminations, et plus largement la reconnaissance de celles-ci (par la société dans son ensemble comme par celles et ceux qui y sont soumis), reste encore problématique. Recouvrant des réalités très diverses, elles sont souvent difficiles à identifier et à faire reconnaître.

Comment s'organisent les relations entre l'Etat, les acteurs impliqués et les « citoyens-victimes » qui recourent aux dispositifs de lutte contre les discriminations ? Comment ces dispositifs répondent-ils à la demande de reconnaissance des victimes ?

Ewa Bogalska-Martin et Aline Prévert viendront, lors de cette rencontre de l'ORIV, présenter leurs travaux basés sur l'analyse du traitement de plaintes déposées entre 2004 et 2010 par des personnes se considérant victimes de discrimination et de leurs itinéraires.

Elles font apparaître que la discrimination se vit d'abord comme une expérience subjective qui s'inscrit dans un parcours de vie individuel. Mais elle va demander une objectivation sociale, institutionnelle et juridique pour entrer dans l'espace public. Or l'étude des parcours institutionnels de ces victimes montre bien les difficultés à mobiliser effectivement le cadre légal et à reconnaître la discrimination comme une rupture du principe républicain d'égalité. Elles considèrent que « le traitement inefficace [de la discrimination] détruit la confiance que les citoyens peuvent avoir envers le respect des lois de la République, que le contrat qui lie l'Etat et les citoyens est affaibli ou défait ».

L'intervention sera suivie d'un débat avec la salle.

**Cette rencontre est organisée en partenariat avec
le Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe
(Université de Strasbourg).**



Observatoire Régional
de l'Intégration et de la Ville
1 rue de la course,
67000 Strasbourg
tél : 03 88 14 35 89
fax : 03 88 21 98 31
mel : contact@oriv.fr
site : www.oriv-alsace.org